

L'ANIA REAFFIRME SON ENGAGEMENT DANS L'AMELIORATION ET LA SIMPLIFICATION DE L'ETIQUETAGE NUTRITIONNEL

Paris, le 16/09/2016 Suite à la conférence de presse donnée ce midi par la direction générale de la santé au ministère de la santé et des affaires sociales afin de présenter les détails de son évaluation sur l'étiquetage nutritionnel, l'ANIA rappelle son engagement en faveur d'une information simplifiée et son soutien à cette expérimentation permettant de recueillir l'avis des consommateurs en situation réelle d'achat.

La proposition de Marisol Touraine, ministre de la santé et des affaires sociales, de simplifier l'information nutritionnelle a été inscrite dans le cadre de la Loi de modernisation de notre système de santé.

Les entreprises agroalimentaires de France partagent le constat que l'information nutritionnelle actuelle présente sur les étiquettes des produits alimentaires peut apparaître complexe pour le consommateur. Face à la multitude d'informations qu'il peut recevoir sur son alimentation, le consommateur se retrouve souvent perdu. Il est donc utile de lui apporter une information nutritionnelle complémentaire sous forme de logos.

« L'ANIA est favorable à la simplification de l'information nutritionnelle et s'engage aux côtés des pouvoirs publics, des associations de consommateurs, des scientifiques et des enseignes de la grande distribution pour la mise en place d'une véritable expérimentation de terrain. » déclare Jean-Philippe Girard, Président de l'ANIA

« Chacun peut avoir une préférence et nous pensons que l'avis des consommateurs en situation d'achat apportera un éclairage particulièrement utile pour la décision publique. » ajoute t-il.

Une expérimentation auprès des consommateurs en magasins visant à évaluer quatre propositions de logos simplifiés

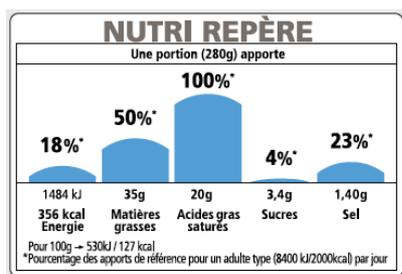
Dans le cadre de l'expérimentation supervisée par le ministère de la santé, quatre propositions de logo simplifié seront évalués. Ils peuvent présentés sous deux formes : une forme synthétique (Nutri-Score et Repère alimentaire SENS) ou une forme analytique (Nutri-Repère et Nutri-couleur).

Fierté, Responsabilité, Ambition

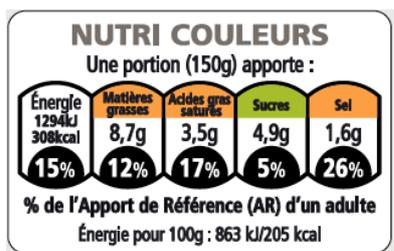
Proposition n°1. Le système synthétique « Nutri-Score » repose sur une répartition des produits en 5 couleurs. Le système agrège les teneurs en nutriments des produits pour 100 grammes (ou au 100 ml) au sein d'une note unique caractérisant sa qualité nutritionnelle qui définit ensuite sa couleur.



Proposition n°2. Le système synthétique « Repère alimentaire SENS » est un système de 4 couleurs, comportant une recommandation sur la fréquence de consommation. Il est construit à partir d'une classification réalisée sur la base de la teneur du produit en nutriments majeurs.



Proposition n°3. Le système analytique « Nutri-Repère » améliore un système déjà utilisé sur de nombreux emballages appelé « RNJ » (repères nutritionnels journaliers) ou « GDAs » (Guideline Daily Amounts). Il permet de visualiser la contribution en pourcentage et en valeur absolue d'une portion d'aliment aux apports nutritionnels de référence en énergie, matières grasses, acides gras saturés, sucres et sel.



Proposition n°4. Le système analytique « nutri-couleurs » (ou feux tricolores) est un système mis en œuvre au Royaume-Uni depuis quelques années. Il repose sur une échelle à trois couleurs fournissant la contribution en pourcentage et en valeur absolue d'une portion d'aliment aux apports nutritionnels de référence en énergie, sucre, sel, matières grasses et acides gras saturés.

Une volonté de débat et d'action collective

L'ANIA rappelle qu'elle n'a conçu aucune des quatre propositions proposées et n'en est donc pas le porteur. Des entreprises agroalimentaires ont individuellement ou collectivement participé aux réflexions visant à élaborer les logos Repère alimentaire SENS et Nutri-Repère qu'elle soutient. En effet, l'ANIA a toujours affiché publiquement une préférence pour les logos qui apportent une information objective aux consommateurs (Nutri-repère) et/ou une recommandation sur la fréquence de consommation (SENS).

En tant qu'association nationale représentative des entreprises agroalimentaires de France, l'ANIA souhaite participer à un débat équilibré et soutient la mise en place d'une véritable expérimentation en magasin afin de recueillir avis des consommateurs en situations d'achat.

C'est également la raison pour laquelle, elle participe à la concertation et au comité de pilotage de l'expérimentation mis en place par le ministère de la santé. Cette instance de pilotage permet de confronter les avis des parties prenantes publiques, associatives, scientifiques et privées dans le cadre d'un dialogue exigeant, respectueux de chacun et utile à tous.

Dans le cadre de cette initiative collective et volontaire, il est indispensable de créer les conditions favorables à un débat public équilibré. Chaque acteur a la responsabilité de permettre aux consommateurs de choisir sans biais le logo qui lui semblera le plus adapté dans le cadre de l'évaluation menée par le ministère de la santé. Ainsi, il a été demandé à tous en début d'année de ne pas faire la promotion de tel ou tel système avant et pendant l'évaluation, au risque de fausser les résultats de l'évaluation.

« Quatre logos seront proposés aux consommateurs. Il est nécessaire de recueillir leur avis et d'identifier les biais de chaque proposition. L'objectif est de sélectionner le logo le plus adapté qui rassemblera le plus grand nombre d'acteurs pour une mise en œuvre effective et efficace. » explique Jean-Philippe Girard

L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 18 fédérations nationales sectorielles et 23 associations régionales, représentatives des 16 218 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le premier secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 170 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 440 926 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation. www.ania.net

Fierté, Responsabilité, Ambition